

Lou Tambourinaire

Bulletin Municipal

N 192 – OCTOBRE 2021



OCTOBRE
ROSE



Édition
Spéciale
Associations



Sommaire

<i>LE MOT DU MAIRE</i>	3
<i>Journal Spécial « NOS ASSOCIATIONS »</i>	4
<i>LA VIE ASSOCIATIVE</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>CONSEIL MUNICIPAL</i>	16
<i>NOS HABITANTS</i>	20
<i>L'AGENDA 2030</i>	20
<i>INFORMATIONS PRATIQUES concernant la Mairie</i>	23
<i>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</i>	24
<i>INFORMATIONS IMPORTANTES</i>	26
<i>INFORMATIONS DIVERSES</i>	30
<i>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</i>	31
<i>PERMANENCES DES ORGANISMES</i>	34
<i>Liste des commerçants, artisans et professions libérales</i>	35
<i>Memento des numéros utiles</i>	36

Rédaction : Alain LEGAL, Yolande FORMAGGIO, Coralie LOURENCO, Laure BOURDÉ, Michelle PENNEC-PEYRIE.

Tirages : Mairie de FAUX

Distribution : Les Élus

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Ce bulletin édité avec un peu de retard marque l'arrivée de l'automne, avec une rentrée qui s'est faite sous le signe d'une amélioration sanitaire attendue par tous. La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec un effectif qui se conforte légèrement et une équipe reconstituée marquée par une très bonne entente au bénéfice de nos enfants libérés depuis peu de leurs masques.

Ce bulletin se veut le signal d'une redynamisation de la vie de la commune, après un été très calme et peu de manifestations.

Nous mettons en avant les associations présentes sur la commune qui jouent un rôle majeur dans cette dynamique indispensable et dans l'établissement du lien social nécessaire dans cette période perturbée et qui sont un facteur d'intégration pour les nouveaux habitants arrivant sur la commune.

De nombreuses activités sont proposées, et les bénévoles sont les bienvenus, n'hésitez pas à faire la démarche, nous sommes également à votre écoute pour vous renseigner.

Nous venons de lancer l'agenda 30 lors d'une première réunion de présentation le 07 octobre, qui se veut porter l'engagement de la commune dans un projet d'avenir en cohérence avec la démarche municipale.

Nous avons besoin de participants au sein du comité de pilotage, comme force de propositions, permettant d'enrichir notre réflexion pour le village et le bien-être de ses habitants.

Nous continuons les investissements prévus, conformément à nos engagements :

- La sécurisation des installations du stade est terminée, tribune avec sièges, pare ballon au city stade, menuiseries des vestiaires changées et aménagement de la buvette.
- L'enfouissement des réseaux sur la route d'Issigeac est bien avancé et devrait être terminé sur le dernier trimestre.
- L'assainissement du cimetière et de la station d'assainissement sont commandés et sont prévus avant la fin du mois.
- Nous sommes dans l'attente de l'accord du permis pour le pôle médical, et l'appel d'offre pour le choix des entreprises va être lancé avant la fin du mois.
- D'autres sont programmés mais viendront en suivant, notamment l'implantation supplémentaire de bornes incendie pour conforter le maillage obligatoire.

Je souhaite enfin vous faire part d'un constat désolant, sur l'absence de civisme de certains d'entre vous, qui déposent leurs déchets au pied des bornes sans aucun tri, ou dans les fossés sur la commune.

Je comprends le mécontentement de certains sur la difficulté d'ouverture des bornes, mais cela ne justifie pas de tels comportements. J'ai d'ailleurs sollicité le SMD3 à cet égard. Sachant par ailleurs qu'un PAV supplémentaire va être implanté route de la Barde, et que deux PAV semi enterrés vont remplacer deux PAV aériens, facilitant l'accès.

Je souhaiterais conclure cet édito par le constat que j'ai pu faire durant cette période, avec une crise sanitaire qui impacte fortement notre façon de vivre au quotidien. Repli sur soi, agressivité croissante, exigence vis-à-vis des autres se développent au sein de notre société.

Nous avons tous une responsabilité individuelle pour ne pas conforter ces comportements ; prenons du recul, relativisons les choses, cherchons les moyens de créer du bien-être pour soi et pour les autres. La vie sociale sera ce que nous en ferons, ne gâchons pas notre avenir et celui de nos enfants.



*Le Maire,
Alain Legal*

Journal Spécial « NOS ASSOCIATIONS »

Une association est un élément riche dans la vie d'un territoire : elle crée de la vie, du lien social, offre de l'épanouissement, fait rayonner la commune : en résumé le tissu associatif améliore le cadre de vie des habitants et le dynamisme de la commune ! C'est un élément important de la vie en milieu rural.

Il y a une petite quinzaine d'associations sur la commune de Faux, avec des thèmes très variés : on va de la couture aux 2 CV en passant par le théâtre ! La vie associative de la commune a longtemps été très rythmée mais se trouve aujourd'hui un petit peu ralentie.

Les personnes à la tête de ces associations et leurs membres viennent de divers univers, c'est ce qui en fait leur richesse.

Derrière toutes les propositions d'activités et toutes les manifestations organisées, il y a d'abord la Commune qui vient en soutien aux associations : mise à disposition de salles communales et de matériel gratuitement par exemple. Mais il y a surtout des présidents, des secrétaires, des trésoriers et des membres/bénévoles qui s'investissent. Ces personnes donnent de leur temps (beaucoup), de leur volonté (« très beaucoup ») et de l'énergie (ça en déborde mais ça s'épuise aussi !).

Que les manifestations soient grandes ou petites, il y a toujours besoin de bras, de mains, de présences. Chacun à son niveau peut venir aider une association, en étant membre ou pas. Car aider une association, c'est aussi être altruiste, partager, rencontrer, découvrir.

Monsieur Covid-19 a mis son grain de sel dans l'histoire, laissant un goût amer à tout le monde, nous privant de fêtes traditionnelles comme le 15 août et de manifestations régulières comme la Saint-Nicolas, les concours de pétanque ; mais on espère tous que le grain de sucre arrivera bientôt pour nous remettre un peu de baume au cœur !

Pour poursuivre votre lecture, vous trouverez dans ce Tambourinaire une présentation des associations pour vous donner envie de participer, d'aller voir par curiosité comment se déroule une séance, vous faire découvrir des activités et peut-être vous donner envie « d'un peu plus » comme apporter votre aide ou de nouvelles idées.

Chaque présentation a été élaborée par les associations elles-mêmes.

N'hésitez pas à prendre contact et échanger avec les personnes référentes de ces assos !

Une réunion publique sera organisée afin d'aborder la vie associative à Faux : les attentes des habitants, les besoins des associations, on l'espère un moment de partage et de relance de la mobilisation de nos habitants !

Vous trouverez ensuite un calendrier des futures manifestations prévues.

L'APE : Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Faux participe à la vie de l'école en organisant des manifestations destinées à aider moralement et financièrement à la réalisation des différents projets scolaires.

L'année scolaire 2020-2021 a été particulière suite au contexte sanitaire et les manifestations habituelles n'ont pu être mises en place.

Nous espérons vivement pouvoir faire perdurer cette association à travers la mise en place de manifestations pouvant regrouper et créer du lien entre les habitants, les parents et les enfants.



Angelina Chauveau - Présidente de l'APE

Les Boulistes de Faux

Depuis de nombreuses années, des amateurs de pétanque se réunissaient de manière informelle le dimanche matin pour participer à des rencontres en doublette et tripléte. Cette activité devenant habituelle, des participants ont pris l'initiative de rendre officiel ce type de réunion.

C'est ainsi qu'est née l'association « Les Boulistes de Faux » en 2009. Au début, les membres inscrits participaient essentiellement aux rencontres du dimanche avec octroi de lots.

Puis l'association, sous l'impulsion de son président, a commencé à organiser d'autres activités et ce furent les concours de pétanque ouverts à tous en soirée et du 1^{er} mai.

Pour resserrer les liens et faire connaître l'association, le bureau proposa l'organisation des repas de début de saison, en mars, et de fin de saison, en octobre. En décembre, après l'assemblée générale, le bureau, en fonction des résultats financiers de l'association, offre un repas de fin d'année à ses membres.

Toujours pour fêter le retour de l'année nouvelle et les inscriptions des membres, le club organise une dégustation de galette des rois en janvier.

Enfin, l'organisation du traditionnel déjeuner du 14 juillet permet d'entretenir de bonnes relations avec l'ensemble de la population du village.

L'association compte cette année une vingtaine de membres actifs ; les rencontres du dimanche, interrompues pour cause de COVID 19 pendant le confinement, n'ont pas cessé depuis le début de l'année. Le mercredi, des parties sans enjeu et ouvertes à tous sont proposées.



Le repas du 14 juillet a pu être maintenu. Nous espérons tous un rapide retour à la vie normale et donc aux activités festives des « Boulistes de Faux ».

Les inscriptions annuelles des membres sont à 15 € la première année et 10 € ensuite.

Les rencontres du dimanche ont lieu sur la place du foirail de 9h à 12h tous les dimanches de janvier à décembre. Inscription : 3 € (membres inscrits) 4€ (personne non inscrite).

Les repas durant l'année sont à tarif variable selon le menu. Les membres bénéficient d'une réduction pour le repas d'octobre.

La galette des rois et le repas de fin d'année (décembre) sont pris en charge par l'association en fonction des résultats financiers.

Pour tout renseignement : François Mahieu - Président - tel : 06 12 85 63 09

Dominique Glais – Secrétaire - tel : 06 76 01 02 37

Yves Duhault – Trésorier - tel : 05 53 58 42 69

Les 2 CV en Faux'lies

Association créée en 2010 qui a pour but :

- d'organiser des rassemblements de véhicules anciens, mais surtout basés sur la 2cv et dérivés,
- d'apporter une animation supplémentaire dans le village.



Lors des rassemblements nous organisons vide grenier, vide garage ou marché artisanal.

Certains participants venant de loin restent quelques jours et en profitent pour visiter notre région.

Notre association fonctionne uniquement avec les membres du bureau, donc sans cotisations.

Pour les manifestations, nous sommes aidés par des bénévoles souvent issus des autres associations du village.

L'Association est en sommeil depuis bientôt 2 ans.

Eric MARCOMINI - Président

Comédies Cocasses



COMEDIES COCASSES, une nouvelle association de théâtre, dont le siège est à Faux.

Notre première présentation sera samedi le 2 avril 2022 à la Salle des Fêtes de Faux.

Les pièces sont déjà en répétition.

Nous accueillons chaleureusement de nouveaux acteurs pour nous rejoindre après notre première production.

Pour plus d'information: 05 53 22 89 21

< *Sandrine Hortion dans Bonjour Docteur*

Carol Warner

Le Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes organise deux manifestations par an.



- Le 1er Mai avec l'omelette à l'aillet,
- Le 15 Août avec la traditionnelle fête du village.

Nous réservons le meilleur accueil aux nouveaux bénévoles qui souhaitent s'investir et rejoindre notre Equipe conviviale.

La Présidente, Betty PIGEARD

Création et Loisirs

L'association Création et Loisirs compte à ce jour 61 adhérents. Certains vont partir, mais bien sûr, d'autres vont arriver. Nous vous attendons chaleureusement.

On est beaucoup de vieux, mais pas que... même s'il est vrai que nous pourrions monter une RPA ! En tout cas, nous sommes dynamiques. L'esprit général est plutôt bon enfant, tonique, joyeux.

C'est une asso sans prétention (mais avec des désirs), avec à sa présidence une espèce de farfelue mais responsable. Notre asso propose des activités dites "culturelles" et des activités sportives.

- Le montant annuel de l'adhésion à l'asso (40 euros par personne) permet d'accéder à :
la marche, la peinture, la couture.
- L'accès à un ou plusieurs ateliers sportifs, en plus de l'adhésion de 40 euros, est majoré de 15 euros par atelier, par personne et par an. Ce qui amène des cotisations de 40, 55, 70, 85, 100 euros annuels pour pratiquer les 4 sports proposés.

On est bien d'accord, vous ne ferez pas ça, c'est trop fatigant, il faut en garder sous le pied pour l'an prochain !

Nous avons pour projet une journée-rencontre autour des arts plastiques, plus précisément des techniques picturales. Dans les autres animations, rien encore de bien concret : le souhait d'une zumba-party et d'une marche ou un rallye, ou un truc comme ça, autour de carnaval.

Voilà tout ce que l'on peut dire de notre asso si sympathique.

Juliette DUMON - Présidente



Création Et Loisirs

Saison 2021-2022

Activités et Horaires

Les activités de l'association reprendront en septembre 2021.

Vous pourrez vous inscrire en fonction des places disponibles en contactant les responsables et animateurs des ateliers indiqués dans le tableau ci-dessous comportant les dates de reprise.

<p>COUTURE</p> <p>mardi 14h-17h30 Préfabriqué Culturel</p> <p>A.FAURE 05 53 24 03 93</p> <p>À partir du 13/09/2021</p>	<p>PEINTURE</p> <p>lundi 14h30-17h Préfabriqué Culturel</p> <p>M-H ANSELMINO 06 63 52 56 06</p> <p>À partir du 13/09/2021</p>	<p>PEINTURE</p> <p>jeudi 14h-16h30 Préfabriqué Culturel</p> <p>M-H ANSELMINO 06 63 52 56 06</p> <p>À partir du 16/09/2021</p>
<p>RANDONNÉE</p> <p>mardi 9h-11h vendredi 9h-10h30</p> <p>D.MONTEIL 07 86 41 00 01</p> <p>À partir du 13/09/2021</p>	<p>GYM DOUCE adultes</p> <p>lundi 18h30-19h30 Salle des fêtes</p> <p>J.BRIDAUX 06 12 77 41 75 M.POTIER 05 53 24 36 71</p> <p>À partir du 13/09/2021</p>	<p>GYMNASTIQUE adultes</p> <p>mercredi 18h30-19h30 Salle des fêtes</p> <p>S.MONTILHAUD 06 17 35 76 35</p> <p>À partir du 15/09/2021</p>
<p>ZUMBA adultes</p> <p>mardi 19h-20h Salle des fêtes</p> <p>S.MONTILHAUD 06 17 35 76 35</p> <p>À partir du 14/09/2021</p>	<p>YOGA adultes</p> <p>jeudi 10h-11h15 Salle des fêtes</p> <p>R.-M.LOPEZ 07 68 01 63 71</p> <p>À partir du 16/09/2021</p>	<p>Autre proposition à définir</p> <p>J. DUMON 07 61 00 77 26</p>

Cotisation annuelle pour l'année 2021 /2022:

40 : adhésion donnant accès à couture, randonnée, peinture lundi et/ou jeudi

55€ : adhésion + 1 activités sportives au choix

70€ : adhésion + 2 activités sportives au choix

80€ : adhésion + 3 activités sportives au choix

100€ : adhésion + 4 activités sportives au choix

Les inscriptions se feront auprès des ateliers. Pour tous renseignements complémentaires

contactez J. DUMON 07 61 00 77 26 Ou R. ROUX 06 25 60 34 44

Cyclotouristes

Cyclo-sportifs

Coursiers



CYCLO CLUB FAUX FURIEUX

*Des valeurs et des principes : ceux de notre
fédération d'affiliation : La Ligue de l'Enseignement*



*2 sorties collectives
hebdomadaires :*

- Mercredi après-midi
- Dimanche matin
- + des sorties ponctuelles selon les disponibilités

Week-ends montagne
et déplacements sur
des cyclo-sportives
(Pyrénéenne, Ariégeoise,
Périgourdine...)

Contact : Emmanuel ROMERO
(Président)

☎ :06-70-35-26-43

✉ @ : manurom64@orange.fr

Emmanuel ROMERO - Président

L'école de foot sur une bonne dynamique !

La saison 2021/2022 s'ouvre et nous voyons fleurir sur le terrain municipal de la Robertie de jeunes pousses bleues aux couleurs du FC Faux. Ce sont bien évidemment les **jeunes foot-balleurs et foot-balleuses** qui ont repris le chemin des vertes prairies depuis début septembre. Cet engouement pour le ballon rond aurait pu être expliqué par la réussite de nos autres bleus à l'Euro de foot 2021, hélas comme tout le monde le sait la réponse est non !

Par contre durant le mois de juin le club du FC Faux a lancé une opération portes ouvertes avec ses éducateurs pour faire découvrir les activités proposées par le club. Les écoles alentour ont été contactées, les directeurs et directrices ont joué le jeu en invitant les écoliers à découvrir notre sport à Faux. Ainsi de nombreux parents ont amené leurs enfants à la rencontre des éducateurs du club et des infrastructures récentes mises en place par la Municipalité. En tout une vingtaine d'enfants purent s'épanouir sur les ateliers et les jeux proposés les samedis et mercredis de juin. Un grand merci donc aux enseignants qui ont fait la promotion et qui ont compris que nos enfants avaient un fort besoin d'activités physiques après ces mois de confinement et de crise Covid.

*Au total ce sont plus de **50 filles et garçons** qui viennent régulièrement pratiquer le ballon rond le **mardi soir au Stade de Faux à partir de 18:00** :*

- le Baby-Foot pour les enfants nés en 2017 avec Sonny Gomez, Xavier Gauthier comme éducateurs

- le foot à 4 (u6 et u7) pour les enfants nés en 2016 et 2015 avec Sonny, Xavier, Antonio Moreira et Vincent Bonnois

le mercredi soir au stade de Faux à partir de 18:00 et le samedi matin à partir de 9:45 :

- le foot à 5 (u8 et u9) pour les enfants nés en 2014 et 2013 avec Nicolas Barone, Nathan Bouyssy, Florent Flayac et Yohann De Groote

le mercredi après-midi à partir de 16:00 au stade de Couze en Entente avec Lalinde:

-le foot à 8 (u10 et u11) pour les enfants nés en 2012 et 2011 avec Aurélien Ramine, Vincent Baldé et Yohann Prioleau

le mercredi soir à partir de 18:00 au stade de Couze en Entente avec Lalinde :

-le foot à 8 (u 12 et u13) pour les enfants nés en 2010 et 2009 avec Alexandre Beskid, Kévin Guirmandie et Philippe Malbec.

En tout ce sont **14 éducateurs** diplômés ou en formation qui encadrent nos jeunes afin d'offrir le meilleur accueil avec une idée éducative et citoyenne, en plus du côté sportif. Là aussi le club les remercie chaleureusement car en plus d'être entièrement **bénévoles**, ils offrent de leur temps et de leur expérience en inculquant les valeurs du Club et de l'Entente (Respect, Solidarité, Politesse, Fair Play, Discipline, Altruisme et bien d'autres valeurs encore).

A l'heure actuelle, l'Ecole de foot accueille encore des **nouveaux venu-e-s** et il n'est pas trop tard pour s'inscrire encore en appelant le responsable au 06 74 05 95 59 (Jean Claude Bournazel).

Enfin le dimanche après-midi le stade accueille également les grands et parmi eux des éducateurs du Club !

Ces derniers mettent en pratique, ou du moins essaient de mettre en pratique sur le terrain tous les conseils donnés aux plus jeunes durant la semaine ! Mais là c'est le travail de Renaud et de Romain de les aider à y parvenir ...

Bonne saison à toutes et à tous !

Retour au vrai football pour les Seniors !

Après deux saisons compliquées et frustrantes avec un arrêt des compétitions après quelques matchs, les équipes seniors du FC Faux ont repris contact avec le terrain. Les entraînements avaient continué jusqu'au mois de juin mais la saveur des matchs à enjeu manquait aux joueurs du club.

Les infrastructures ont pris un coup de jeune pendant ces mois d'inactivité avec en 2020 la rénovation de la buvette par les bénévoles du club, l'installation d'un pare-ballon, le ravalement des façades des vestiaires et du foyer par la municipalité et en point d'orgue de ces changements, la métamorphose de la tribune. La commune a investi pour consolider et embellir une tribune vieillissante et dangereuse. Le résultat très convaincant permet d'accueillir le public nombreux venu supporter les différentes équipes du club. N'hésitez pas à venir l'essayer !

Le traditionnel tournoi qui clôture d'habitude la fin de saison officielle a pu avoir lieu cette année le 27/06/2021. L'envie de retrouver les terrains, après tous ces mois de disette, était palpable tout au long de la journée. Une vingtaine d'équipes ont pu jouer au football dans la bonne humeur sous le regard des bénévoles du club mobilisés comme toujours pour rendre cette journée conviviale.

Les entraînements ont repris fin juillet en espérant que cette fois-ci la saison arrive à son terme.

Fin août, 1er match officiel pour l'équipe A avec le 1er tour de la Coupe de France et une victoire 6 à 1 contre les Lot-et-Garonnais de Penne/St Sylvestre. Depuis, éliminés de cette Coupe, les hommes de Renaud et Romain ont commencé le championnat de Division 1 avec 2 victoires et 1 match nul, résultats plus qu'honorables au vu des difficultés rencontrées pour organiser la saison.

Pour l'équipe B, jusqu'à début septembre, nous ne savions si elle allait pouvoir débiter la saison. Avec la volonté des joueurs et le report des 2 premiers matchs de championnat accordés par le district, le 1er match a pu avoir lieu pour le compte de la Coupe du District. Sur le terrain de St-Antoine-de-Breuilh, ce sont 12 valeureux Fallois qui se sont imposés dans les arrêts de jeu pour la première de coach Yohann ! Depuis cette victoire, les bleus et blancs ont commencé le championnat par un match nul contre nos voisins de Monbazillac.

Cette saison, nous pouvons encore compter sur la présence de nos 3 arbitres, Kader Khaldi, Gabriel Bournazel et Hervé Lejuez sans qui le club serait en infraction et ne pourrait pas évoluer au niveau actuel. Merci à eux pour leur aide et leur soutien au FC Faux.

L'investissement de chacun est primordial pour que toutes les équipes du club puissent être représentées sur les terrains des quatre coins du département.

Dans une période où l'argent permet de compenser le manque de joueurs ou dirigeants dans certains clubs, le FC Faux peut être fier de n'être composé que de bénévoles qui œuvrent gratuitement au quotidien pour faire vivre le football dans le village.

Bonne saison à toutes et à tous !

Venez nombreux les samedis et dimanches pour voir évoluer les différentes équipes du club !



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux et le site internet du club !



JCB

Entraînement des Seniors : le mercredi et le vendredi à 20h

Contact : Renaud LEGAL - 07.86.53.03.79

Jazzanous

Association en veille et ne proposant pas d'activités en ce moment.

Le Temps des Loisirs de Faux



Le Temps des Loisirs de Faux est une association locale, proche de ses adhérents permettant à chacun d'aménager ses loisirs en fonction de ses disponibilités et de ses envies.

Pour adhérer, il n'y a pas de condition d'âge ; toutes les personnes souhaitant

adhérer à notre association sont les bienvenues sans oublier les séniors ! Nous rappelons qu'être sénior ne signifie pas être vieux car les règles ne sont pas les mêmes dans tous les domaines ; on peut être sénior à partir de 45-50 ans, on le devient officiellement à 60 ans (selon l'Etat).

L'inégalité devant l'avancée du temps est forte ! Certains sont en excellente santé, d'autres sont plus fragiles et les revenus ne sont pas les mêmes..... mais, pour bien vieillir, tout le monde a besoin de conserver une vie sociale et les associations sont là pour nous y aider !

L'objectif de notre association c'est créer du lien, rompre l'isolement, s'ouvrir aux autres, avoir l'opportunité de faire des rencontres, se distraire, partager.

Être adhérent, c'est :

- ✓ L'occasion de se retrouver tous les vendredis après-midi à partir de 14h30 et de participer à divers jeux de société (loto, belote, rami, scrabble, triomino.....), le tout clôturé par un petit goûter offert.
- ✓ L'opportunité de participer à des sorties occasionnelles : restaurant, spectacle, repas dansants, rencontres interclubs, visites touristiques dans les environs et nous pouvons d'ores et déjà vous faire part de nos projets pour la fin de l'année :
 - . Le 28 octobre 2021, concours régional de belote à la mêlée à Monbazillac.
 - . Début novembre, repas à la Ferme de Selles à Lougratte.

En raison de la crise sanitaire, un certain nombre de projets ont été annulés ou reportés aussi, nous espérons que 2022 sera une année plus sereine qui nous permettra de proposer un programme plus élaboré et pourquoi pas d'autres activités.

Le Temps des Loisirs de Faux étant affilié à Générations Mouvement, c'est aussi la possibilité de bénéficier de :

- ✓ Sorties régionales ou départementales (dictée, pétanque, voyages....)
- ✓ Tarifs préférentiels sur les destinations de voyages et séjours séniors en France ou à l'étranger
- ✓ Réductions et avantages pour des achats auprès de partenaires.

L'adhésion inclut une assurance pour les déplacements et voyages proposés soit par notre association, soit par la Fédération Départementale ou Régionale de Générations Mouvement.

Nous vous invitons à nous rejoindre et espérons pouvoir vous compter de plus en plus nombreux !

Chaque adhérent est le bienvenu en apportant ses idées et son expérience. Les idées, les pratiques, les remarques qui peuvent émerger sur tous les sujets ne peuvent qu'être enrichissants et aider nos associations à évoluer pour le bien-être de tous !

Bernadette DORLÉAC, Présidente

bernadette.dorleac@gmail.com

tél : 06 74 72 24 59

Marie-France BOISSERIE, Secrétaire

mboisserie1@orange.fr

tél : 06 78 32 83 82

LA VIE ASSOCIATIVE

Liste des contacts des associations de la commune

- * **A.A.M.** : Mme DUBUC Véronique 05.53.24.54.71
- * **ABT** : M. CHABROT Laurent 05.53.58.87.81
- * **AMICALE des PROPRIÉTAIRES et CHASSEURS** : Mr DÉSIGNÈRE Christian 05.53.24.33.07
- * **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)** : Mme CHAUVEAU Angelina 06.86.65.61.95
- * **A VOS SAVONS** : M. HELLRIGEL Philippe 06.95.07.64.09
- * **LES BOULISTES DE FAUX** : M. MAHIEU François 05.47.77.26.70 – 06.12.85.63.09
- * **2CV EN FAUX' LIES** : M. MARCOMINI Eric 05.53.24.29.09
- * **COMÉDIES COCASSES** : Mme WARNER Carol 05.53.22.89.21
- * **COMITÉ DES FÊTES** : Mme PIGÉARD Betty 05.53.61.68.01
- * **COOPÉRATIVE SCOLAIRE** : Mme GACHET Claire
- * **CRÉATION ET LOISIRS** : Mme DUMON Juliette : 07.61.00.77.26
- * **CYCLO CLUB FAUX FURIEUX** : M. ROMERO Emmanuel 05.53.61.08.23
- * **FOOTBALL CLUB DE FAUX** : M. FONTAYNE Olivier : 05.53.24.30.60 – fcfaux.footeo.com
- * **JAZZANOUS** : Mme DELRIEU Dominique – 06.84.66.87.77
- * **L'ÉTRIER DES BASTIDES** : Mme MACHOT Marie-Ange : 06.10.16.53.60
- * **LE TEMPS DES LOISIRS (Génération en mouvement)** : Mme DORLÉAC Bernadette 05.53.24.31.60

LES MANIFESTATIONS A VENIR



L'APE : PROCHAINEMENT HALLOWEEN Samedi 30 octobre 2021

L'association de Parents d'Elèves de l'école de Faux organise HALLOWEEN. Ainsi un défilé dans le bourg du village se fera le **samedi 30 octobre 2021**. Départ à 15h30 derrière la mairie. Pour les habitants du bourg, si vous souhaitez distribuer des friandises aux enfants merci de l'indiquer en mettant une bougie devant votre habitation. Au retour, l'APE proposera à la vente crêpes et gâteaux sous un barnum (buvette si la situation sanitaire nous le permet).
Petits et grands nous vous attendons nombreux !!!

COMEDIES COCASSES : Pièces de théâtre Samedi 2 et 9 avril 2022

LES BOULINGRIN de COURTELINE
BONJOUR DOCTEUR de Michel FOURNIER

Metteuse en scène : Carol Warner

Acteurs : Sandrine Hortion, Laurence Yven, Lionnel Monteil, Alain Benoit

Les samedis 2 et 9 avril 2022 20h30 – Salle des fêtes de Faux



ATELIER spécial NOËL

Réalisez votre décoration de table

MERCREDI 15 Décembre 2021

De 14h à 18h
Salle des fêtes

FAUX



5€ la déco ronde

8€ la déco rectangulaire

20 participants en famille

06 84 27 15 78 / 06 30 07 45 99

Uniquement sur inscription - jusqu'au 10/12/21



Association
Les Couleurs de Pierre Belvès
Issigeac



Le seize juin deux mille vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LEGAL, Maire, dans la salle du Conseil de la Mairie.

Étaient présents : BERNARD Christophe, DELPECH Jean-Michel, DEMBRI, Kamel, DORLÉAC Bernadette, DUMON Patrick, FONTAYNE Anne-Marie, FORGERON Jérôme, GACHET MORAND Claire, HUARD Anne, LEGAL Alain, MAHIEU François, MALONE Clark.

Absentes : BOILLIN Françoise Représentées : AGUESSE Rachel, FORMAGGIO Yolande

M. DUMON Patrick a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Présentation des différentes options pour le projet d'Aménagement de locaux médicaux dans un bâtiment existant et d'un sanitaire PMR pour la salle des fêtes, (en présence de Mme AUROUX Valérie, architecte).
- 2) Convention avec la Commune de MONTAUT pour le remboursement des frais liés à l'enquête concernant le changement d'assiette du chemin mitoyen situé à la Micalie,
- 3) Désignation d'un coordonnateur communal et d'un coordonnateur adjoint – Campagne de recensement de la population 2022
- 4) Groupement de commande véhicules électriques et GNV
- 5) Participation pour la « Nuit de la lecture »
- 6) Achat foncier suite à l'institution du Droit de Préemption Urbain sur les parcelles AA n°202,
- 7) Lancement de l'Agenda 2030

INFORMATIONS DIVERSES

Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2021 est validé par 14 voix.

1) Présentation des différentes options pour le projet d'Aménagement de locaux médicaux dans un bâtiment existant et d'un sanitaire PMR pour la salle des fêtes, (en présence de Mme AUROUX Valérie, architecte)

Le projet prévu qui comportait l'aménagement d'une pièce pour accueillir un kinésithérapeute dans le prolongement des locaux destinés aux infirmières (cabinet, salle d'attente et WC) n'est plus envisageable dans son intégralité, les professionnels intéressés (2 kinésithérapeutes successifs) s'étant retirés du projet.

L'architecte indique que l'aménagement de cette dernière pièce aurait eu des répercussions importantes sur le plan financier. En effet les problèmes d'accessibilité dûs à des différences de niveaux nécessitent des travaux d'aménagement de trottoir importants. De plus il implique de reprendre les pièces situées au dessus dans l'ancienne mairie sans utilisation en vue.

Le projet est ramené à sa configuration initiale à savoir un cabinet d'infirmières avec sa salle d'attente et ses toilettes PMR.

Tout en restant dans l'enveloppe financière prévue il sera possible de reprendre la toiture de la partie restante afin de préserver le bâtiment.

M. le maire indique être en contact avec une thérapeute de couple déjà présente sur la commune qui est intéressée par un partage ponctuel de ce local avec les infirmières (avec leur accord) permettant ainsi une utilisation complémentaire à celle des infirmières.

La discussion s'engage sur le coût des travaux concernant cette troisième pièce, celle qui est abandonnée, si elle devenait nécessaire pour accueillir un éventuel professionnel de santé. En effet le coût serait plus élevé et les travaux plus compliqués avec un local infirmier déjà existant. Le conseil s'accorde pour dire que le point principal est le choix à faire sur le devenir de la salle des fêtes actuelle et celui de l'ancienne mairie. Une réunion de travail sur ce point sera programmée dès que possible.

Le conseil municipal valide la proposition d'aménagement d'un cabinet d'infirmières avec sa salle d'attente et ses WC PMR et valide l'esquisse proposée par l'architecte par 14 voix.

2. Convention avec la Commune de MONTAUT pour le remboursement des frais liés à l'enquête concernant le changement d'assiette du chemin mitoyen situé à la Micalie

Une enquête publique unique et conjointe a lieu du 14 Juin au 28 Juin 2021 pour le changement d'assiette du chemin mitoyen situé à la Micalie sur les Communes de FAUX et de MONTAUT.

La commune de FAUX étant ouverte plus souvent a été désignée siège de l'enquête pour faciliter les démarches.

Les frais engagés pour les besoins de l'enquête publique seront avancés par la commune de FAUX et partagés par les deux communes.

La convention fixe les modalités de remboursement des frais avancés par la Commune de FAUX à la Commune de MONTAUT.
Le conseil municipal valide cette convention par 14 voix.

3. Désignation d'un coordonnateur communal, et d'un coordonnateur adjoint – Campagne de recensement de la population 2022

La campagne 2022 pour le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Proposition : Coordonnateur **Coralie Lourenço** et Coordonnateur adjoint **Laure Bourdé**

Le conseil municipal valide les désignations par 14 voix.

4. Groupement de commande véhicules électriques et GNV

Dans le cadre de l'Entente Régionale des Syndicats d'Énergies « Territoire d'Énergie Nouvelle-Aquitaine », le Syndicat d'Énergies de la Creuse a décidé de coordonner un nouveau groupement de commandes de fourniture de véhicules électriques et GNV de tourisme et utilitaires ainsi que de 2 roues électriques et de l'ouvrir aux syndicats d'énergie de la région Nouvelle-Aquitaine et aux acheteurs publics et privés de leurs territoires.

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE24) sera l'interlocuteur référent des membres relevant de son territoire.

Ce groupement de commandes vise à mutualiser les besoins afin d'obtenir les offres de véhicules les plus compétitives possibles. Il déchargera aussi ses adhérents des procédures d'appels d'offres et de notification des marchés.

L'adhésion est gratuite et le retrait du groupement est libre mais ne peut prendre effet qu'à expiration des accords-cadres en cours dont la collectivité sera partie prenante.

Chaque adhérent au groupement ne procédera à l'achat des véhicules qu'en fonction de ses besoins propres, sur la base des prix négociés dans l'appel d'offres global et reste maître de l'exécution de son marché.

Le conseil municipal valide l'adhésion par 14 voix mais sous réserve de garder une liberté d'achat si nous obtenons une proposition plus intéressante par d'autres moyens.

5. Participation pour la « Nuit de la lecture »

Pour la Nuit de la lecture qui aura lieu le 26 juin 2021, il est prévu des scénettes d'improvisation qui serviront de récréation entre les différentes lectures avec des intervenants.

Après renseignements auprès de M. le Trésorier il préconise une délibération décidant la prise en charge pour le dédommagement du déplacement de ces intervenants. Il est proposé une enveloppe de 100 euros pour l'ensemble des intervenants.

Le conseil municipal valide la prise en charge des frais de déplacement des intervenants pour un montant maximum de 100€ par 14 voix

6. Achat foncier suite à l'institution du Droit de Préemption Urbain sur les parcelles AA n°202

Dans sa séance du 16 septembre 2020, le conseil municipal a pris la décision d'instaurer le droit de préemption urbain pour la parcelle AA n°202 pour l'aménagement d'équipement et d'une zone de stationnement dans le bourg.

Cette parcelle est située en zone U à 98% soit 2649 m² et en zone N à 2 % soit 38 m².

Lors des négociations avec M. Olivier FONTAYNE il a été convenu que la vente se ferait sur un prix d'achat à 11.17 € le m² pour la partie constructible et pour la partie non constructible. La parcelle faisant 2687 m² la vente est prévue pour un montant de 30 013.79 €

Le propriétaire étant d'accord pour vendre à l'amiable il n'y a pas d'obligation de passer par la procédure de préemption.

Le conseil municipal valide l'achat de la parcelle AA202 pour un montant de 30 013.79€ par 14 voix

7. Lancement de l'Agenda 2030

Pour passer en commission de labellisation de l'agenda 30 il fallait finaliser les fiches actions au 15 septembre 2021. Nous ne sommes pas prêts. Pour le conseil il est nécessaire d'installer d'abord le comité de pilotage de l'agenda 30 et de travailler dans le cadre de ce comité. Compte tenu d'un calendrier restreint, il est proposé de décaler d'un an la demande de labellisation soit à décembre 2022 au lieu de décembre 2021.

L'association NOTRE VILLAGE nous informe que cela ne pose pas de problème, éventuellement s'il y a assez de candidats un comité de labellisation aurait lieu pour le printemps en avril-mai 2022. La Commune de FAUX pourrait faire partie de ce dernier.

Il est retenu le principe d'une réunion publique ayant comme objectif de restituer le travail de l'association Notre Village et de constituer le comité de pilotage (habitants et élus).

Des idées sont émises sur la communication nécessaire et les canaux à utiliser (Panneaupocket -Tambourinaire...) Une action spécifique sera menée avec l'école.

INFORMATIONS DIVERSES

- préparation des élections : suite à l'absence d'un élu pour raison de santé il est proposé de demander à Mrs DORLÉAC Michel et MORAND Pascal de participer aux dépouillements.

- réunion association : **elle est repoussée au 01/07 la précédente étant prévue un jour de match de l'équipe de France.**

- reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : la Commune de FAUX a formé un recours devant la cour administrative de Bordeaux à l'encontre du jugement rendu par le Tribunal Administratif de Bordeaux le 13 Juin 2019 rejetant le recours formé par la Commune à l'encontre de l'arrêté interministériel en date du 27 septembre 2017, refusant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par les mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2016.

Nous avons reçu l'arrêt du 18/05/2021 rendu par la Cour administrative d'Appel de Bordeaux qui rejette la requête présentée par la Commune de FAUX et confirme donc la non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour 2016.

La Commune peut faire un recours en cassation, mais elle ne souhaite pas donner suite.

Une demande d'intervention auprès du sénateur MERILLOU sera faite pour que la prise en charge par les assurances soit plus importante et plus équitable par le biais d'une évolution de la loi. Une quinzaine de propriétaires sont concernés sur la commune.

- rôtisserie : une demande pour un emplacement a été faite auprès de Mr le maire. Elle est mise en attente de proposition de tarifs d'utilisation du domaine public et de l'électricité mise à disposition.

- procédure d'expropriation sur le bâtiment des anciennes écoles : suite à l'évolution négative de l'état du bâtiment et au refus des propositions de l'Etablissement Public Foncier une procédure d'expropriation sera engagée selon les nouvelles règles en vigueur.

- plaque de remerciement : suite au don de M. COULEAU une plaque de remerciement sera apposée au cimetière dans le même esprit que celle de M. DALOZE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2021

Le vingt-huit juillet deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LEGAL, Maire, dans la salle du Conseil de la Mairie.

Étaient présents : BERNARD Christophe, BOILLIN Françoise, DELPECH Jean-Michel, DEMBRI Kamel, DUMON Patrick, FONTAYNE Anne-Marie, FORGERON Jérôme, LEGAL Alain, MAHIEU François

Absents excusés : HUARD Anne, MALONE Clark

Représentées : AGUESSE Rachel, DORLEAC Bernadette, FORMAGGIO Yolande et GACHET MORAND Claire

M. DUMON Patrick a été élu secrétaire de séance.

PRÉAMBULE : PRÉSENTATION DU PROJET AGRIENERGIE ÉTUDIÉ SUR LA COMMUNE DE FAUX EN PRÉSENCE DE LA SOCIÉTÉ AKUO

Ordre du jour :

- 1) Achat foncier Chemin de la Cabane - fixation du prix d'achat
- 2) Dans le cadre du chantier de renforcement et effacement électrique Basse Tension à « La Potence » sur la Route Départementale n°22 : Travaux complémentaires d'effacement du réseau de télécommunication,
- 3) Bulletin d'adhésion 2021 Association France Alzheimer (Charte « Ville aidante »)
- 4) Adhésion Association des Maires Ruraux.

INFORMATIONS DIVERSES

Le compte rendu du Conseil Municipal du 16 juin 2021 est validé par 13 voix.

PRÉSENTATION DU PROJET AGRIENERGIE ÉTUDIÉ SUR LA COMMUNE DE FAUX EN PRÉSENCE DE LA SOCIÉTÉ AKUO :

cette première prise de contact avec 4 personnes de la société AKUO et les 2 jeunes agriculteurs installés en bio sera suivie par une deuxième présentation plus détaillée devant le Conseil en septembre ou octobre.

1. Achat foncier Chemin de la Cabane - fixation du prix d'achat

Dans sa séance du 29 Juillet 2020, le conseil municipal avait décidé de faire border une partie de la parcelle A 624 à « Lajasse » d'environ 15 m² en accord avec Monsieur BOURNAZEL Pascal, propriétaire, afin de permettre aux véhicules de grande longueur de tourner sans empiéter sur le bas coté. Les véhicules livrant l'entreprise GEOFFRE pourront désormais respecter le sens unique.

La surface réelle après bornage est de 18m².

Le prix proposé est de 15€/m² soit un total de 270 € (15€/m² X 18 m²).

Le notaire attend la délibération du Conseil pour pouvoir concrétiser l'acte d'achat.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le prix de 15€ le m² pour cet achat de 18 m².

2. Dans le cadre du chantier de renforcement et effacement électrique Basse Tension à « La Potence » sur la Route Départementale n°22 : Travaux complémentaires d'effacement du réseau de télécommunication,

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique sur la route départementale vont démarrer en septembre. Le SDE24 investit 154 000 € dans cette tranche de travaux.

Le coût d'enfouissement du réseau téléphonique, réalisé en même temps que le réseau électrique, est estimé à 25 949,93 € TTC au maximum. Il est à la charge de la commune.

Le conseil municipal valide la somme de 25 949,93 € comme montant maximum des travaux d'enfouissement du réseau téléphonique sur la route départementale N°22 jusqu'au lieu-dit la Potence par 13 voix.

3. Bulletin d'adhésion 2021 Association France Alzheimer (Charte « Ville aidante »)

Le 19 septembre 2019 la commune de FAUX a signé la Charte Ville Aidante Alzheimer, dont les trois axes majeurs sont : la sensibilisation, l'inclusivité, ainsi que l'information et l'orientation de la personne malade et de son proche aidant.

Il est proposé d'adhérer pour un montant de 80 €.

Le conseil municipal valide l'adhésion à l'Association France Alzheimer pour 80€ pour l'année 2021 par 13 voix.

4. Adhésion Association des Maires Ruraux.

M. le Maire présente l'Association des Maires Ruraux : ouverte aux communes de moins de 3500 habitants elle a pour objet de défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité.

L'association s'engage au quotidien – au niveau local et national – pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Elle participe au débat public en formulant des propositions et en réalisant des interventions. Elle produit des manifestes et publie des rapports et des contributions lors des discussions parlementaires.

Le conseil municipal valide l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux pour 100€ pour l'année 2021 par 11 voix pour et 2 abstentions.

INFORMATIONS DIVERSES

- voirie communautaire : il apparaît un manque de financement pour l'entretien de cette voirie surtout cette année où des ouvrages d'art (ponts) sont à refaire. Suite à la conférence des maires il est envisagé pour 2022 de permettre aux communes de financer une partie de cet entretien, de façon ponctuelle, par intermédiaire des Fonds de Concours. Le besoin estimé est de 105 472 € pour l'ensemble Portes Sud Périgord. Pour FAUX le montant serait de 4 690 €. Les demandes de subvention seront faites auprès du Conseil Départemental

- animations estivales : le concours de pétanque du 24 juillet a été annulé en liaison avec le protocole sanitaire difficile à mettre en place.

- semaine du développement durable du 20 au 26 septembre : sont prévus pour le 22 une exposition des Enfants de Beleyme, le 23 la Ligue de Protection des Oiseaux, le 24 une visite du parc photovoltaïque pour des scolaires du Lycée de Maine de Biran et en soirée le lancement de l'agenda 30. Cette semaine a été annulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

NOS HABITANTS

NOUVEAUX HABITANTS

Dominique et Lydie DUBOIS à Lajasse.

Pascal et Annick MARQUES, dans le Bourg.

Lionel ROSSIGNOL, Lucile TORRELL et leur fille Alice, Route d'Issigeac.



DÉCÈS

Louise LACROIX née MATHIEU,
à l'âge de 94 ans.

Toutes nos condoléances.



MARIAGE

Richard MARCEAU et Domitille-Maud BARRÉ, le 21 août 2021.

Stéphane KIRTZ et Marlène TEYSSANDIER, le 09 octobre 2021.

Toutes nos félicitations !

NOUVEAUX RÉSIDENTS

De plus en plus de personnes arrivent sur notre Commune. Il est important qu'elles viennent se faire connaître à la MAIRIE où nous leur remettons des documents leur facilitant l'intégration dans notre village (livret d'accueil, différents services au sein du village, associations, etc...).

L'AGENDA 2030



Une réunion publique s'est tenue le 7 octobre pour lancer l'Agenda 30, qui fait suite à l'Agenda 21.

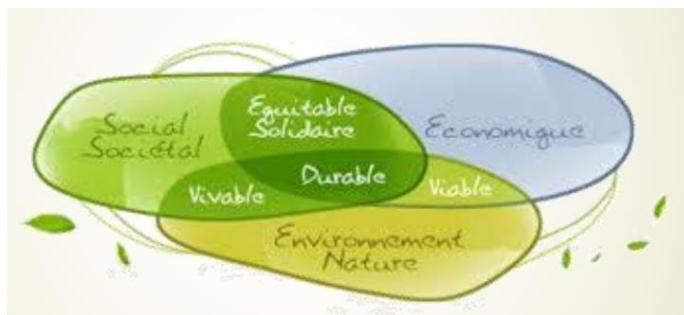
Vous trouverez ci-dessous un résumé de ce qu'est l'Agenda 30, le comité de pilotage, et bien sûr n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de nous !

Rappel : qu'est-ce que l'Agenda 30 ?

- Un programme d'actions définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable à échelle du territoire.
- Une série d'actions à entreprendre afin d'améliorer les conditions de vie et de développement sur le territoire.
- L'engagement d'une collectivité dans un projet d'avenir.

Qu'est-ce que le développement durable ?

C'est un processus qui concilie trois volets (social, économique et environnemental) et qui peut être défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »



5 Finalités définies par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie :

- **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.**
 - Gestion de l'énergie, développement des transports alternatifs...
- **Préservation de la biodiversité, protection des milieux naturels et des ressources.**
 - Respect des milieux naturels et la protection de la biodiversité, gestion des rejets (assainissement), gestion rationnelle de la ressource en eau, gestion des déchets...
- **Épanouissement de tous les êtres humains.**
 - Système éducatif cohérent et adapté, valorisation de la solidarité et de la vie locale, accès à des activités sportives et de loisirs par un réseau associatif, accueil de qualité pour les populations, maintien et développement des services publics...
- **Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.**
 - Démocratie participative, ressources humaines et emplois locaux, gestion de l'espace et documents d'urbanisme, développement des services de santé, implication dans le tissu intercommunal...
- **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.**
 - Activités agricoles et forestières, politique d'accueil et de maintien des entreprises, des commerces et de l'artisanat, valorisation économique du tourisme, intégration de l'environnement dans les marchés publics...

Rôle de l'association Notre Village et du Comité de pilotage

Notre Village

L'objectif de l'association est d'accompagner la commune dans la mise en place de sa politique de développement durable.

Pourquoi s'engager dans le comité de pilotage ?

- Être acteur de son propre développement.
- Réaliser des actions concrètes et adaptées.
- Permettre une participation et une implication citoyenne.
- Préserver durablement une qualité de vie pour les générations futures.
- Valoriser le territoire : vitrine en termes d'exemplarité.
- S'inscrire dans un réseau d'acteurs.

Le travail du comité de pilotage se présentera sous la forme d'un projet Agenda 30 à présenter au Comité National de Labellisation et d'Évaluation de l'association Notre Village.

Le label « Notre Village Terre d'Avenir » :

- Est la reconnaissance pour la commune de la qualité de vie et de son engagement en faveur du développement durable.
- Il se matérialise par un panneau (ou totem) apposé aux entrées du territoire.
- L'amélioration continue se matérialise par des hirondelles apposées sur le totem (comme sur les panneaux « Village fleuri »).



INSCRIPTION AU COMITÉ DE PILOTAGE AGENDA30

Chacun peut et doit faire sa part, la cohésion de notre territoire, l'envie de proposer et d'avancer pour le bien de tous, durablement doit nous rassembler. Pour finir je reprendrai les propos d'une Présidente d'Association de notre commune qui s'applique à merveille à ce que pourrait être l'AGENDA 30 de FAUX : « c'est créer du lien, rompre l'isolement, s'ouvrir aux autres, avoir l'opportunité de faire des rencontres, partager » Entre autres !!!!

Si vous êtes intéressé :

Vous pouvez venir en mairie nous demander plus d'informations ou nous remettre ce coupon-réponse pour inscription au comité de pilotage.

Vous pouvez également nous envoyer un mail à « faux24.mairie@wanadoo.fr »

✂-----

NOM.....

PRÉNOM.....

Adresse : -----

N° de téléphone.....

E-mail.....

INFORMATIONS PRATIQUES concernant la Mairie

MAIRIE

Ouverture au public de la mairie les :

LUNDI – MERCREDI – VENDREDI

De 14h à 18h00

Coordonnées de la mairie :

Courriel : faux24.mairie@wanadoo.fr

05.53.24.32.40 ou 09.77.44.58.96

AGENCE POSTALE



Lundi – Mardi – Vendredi de 14h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi : fermée

Coordonnées :

Mairie – 15 Rue des Fargues

Téléphone : 05.53.24.32.40

Les horaires sont disponibles sur le site officiel de la Poste

AGENCE POSTALE – DÉCLARATION DE DOUANE :

Depuis le 1er janvier 2021, les déclarations de douane pour les colis envoyés à l'étranger (hors UE) doivent être enregistrées **obligatoirement sur internet** : <https://www.laposte.fr/formulaire-douane>.

Le code généré doit être fourni à l'agence postale au moment de l'envoi.

IMPORTANT : dispositions Covid dans l'enceinte de la mairie

- Le port du masque dans l'enceinte de la mairie/agence postale est **obligatoire**.
 - Le lavage des mains au gel hydro-alcoolique est obligatoire et à votre disposition à l'entrée du bâtiment.
 - Respectez la distanciation physique : 2 personnes maximum dans le hall d'entrée, 1 personne dans l'agence postale.
 - Sens unique de circulation : entrée par les portes automatiques, sortie par le parc.
- Des « barrières » en plexiglas ont été installées pour permettre de renforcer les gestes barrières.

Ces dispositions ont été prises pour protéger le personnel de la mairie mais aussi les habitants. Nous comptons sur vous pour se protéger les uns les autres !

PANNEAU POCKET

Nous communiquons désormais aussi sur votre téléphone portable !

Téléchargez dès maintenant l'application « **Panneau Pocket** » sur votre mobile ou connectez-vous sur www.app.panneaupocket.com depuis votre ordinateur.

L'application est gratuite, sans collecte de données personnelles, sans publicité.

Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite PanneauPocket

Disponible sur App Store | DISPONIBLE SUR Google Play | EXPLORE IT ON AppGallery

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Votre bibliothèque est ouverte

tous les mercredis de 16h00 à 18h00 et les Samedis de 10h00 à 12h00

Pour vous échapper d'un quotidien morose , l'automne est là, poussez la porte, vous serez accueillis avec le sourire sous le masque... Et vous pourrez avec un bon livre faire un voyage immobile qui vous conduira peut être à l'autre bout du monde ou tout à côté mais sera toujours dépaysant.

Nous vous attendons et partagerons avec vous vos derniers coups de cœur littéraires et les nôtres... N'hésitez pas laissez vous tenter !!!

A VOS AGENDAS !!!!

MERCREDI 10 NOVEMBRE DE 14H30 à 16h00 : Nous aurons le plaisir d'accueillir un auteur, Georges Gautron. C'est un voisin, il habite à Bardou ; il a son actif plusieurs romans dont un polar. Son précédent roman (2017), "L'ombre de l'orchidée" a été Grand Prix Périgord de la littérature. Il viendra nous présenter "les Pavés sont durs aux âmes grises".

A bientôt et Belles Lectures !



Hôtel à insectes préparé par
Les agents communaux de Faux

EXPOSITION à la BIBLIOTHEQUE

Du 6 OCTOBRE au 12 NOVEMBRE

Dans l'esprit du développement durable et pour participer au lancement de l'Agenda 30, la Bibliothèque accueille une exposition temporaire mise à disposition par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

« **Changements climatiques, quel avenir pour la biodiversité** » ?

Nous vous invitons à pousser la porte pour vous informer et vérifier s'il en était besoin que le réchauffement climatique est à l'œuvre... !!!

Rappels horaires ouverture : Mercredi : 16h00-18h00 Samedi : 10h00-12h00

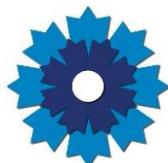


INFORMATIONS IMPORTANTES

SOUVENIR DE L'ARMISTICE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la municipalité vous invite à la cérémonie du souvenir le mercredi à 11h devant le Monument aux Morts.



NOËL... JOYEUX NOËL !



Arbre de Noël des enfants

Samedi 11 Décembre 2021

Après-midi

Goûter, spectacle et remise des cadeaux

Salle des fêtes

Colis de Noël des Aînés

Dimanche 12 Décembre 2021

Salle des fêtes
11h00

Vœux au personnel

Samedi 11 Décembre 2021

Salle des fêtes
11h00

Vœux de la Municipalité à la population

Dimanche 09 Janvier 2022

Salle des fêtes
11h00

Sous réserves d'une évolution favorable des conditions sanitaires

RAMASSAGE DE NOIX par les habitants



La commune organise un ramassage de noix sur le terrain communal « des noyers ». Le ramassage se fait par vous-même, le prix au kilo est fixé à 2 € le kg au profit de l'APE pour les enfants de l'école.

**Nous vous invitons à venir ramasser des noix
le MERCREDI 20 OCTOBRE de 9h00 à 12h00.**

Possibilité de venir avec votre contenant.

VENTE DE L'ANCIEN PIANO DE CUISSON

La commune envisage la mise en vente de l'ancien piano de cuisson qui se trouvait dans les cuisines de la salle des fêtes. Ce matériel est vendu en l'état.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la mairie au 05.53.24.32.40 ou par mail à « faux24.mairie@wanadoo.fr ». Nous prendrons vos coordonnées afin d'organiser une visite du matériel.

Vous pourrez ensuite faire une offre sous pli cacheté, à nous déposer **avant le 15 décembre 2021 18h00.**

Commerces ambulants

Un nouveau commerce ambulant s'installe le mercredi en fin d'après-midi et soirée, sur la Place du Foirail, depuis le 6 octobre : la pâtisserie « My Poulet ».

Pour rappel des autres commerces ambulants, le « Hom'burger » est au même endroit les lundis soirs, et le Camion Pizza les vendredis soirs.

RTE : AVIS de TRAVAUX d'ÉLAGAGE

Des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien vont être entrepris sur le territoire de la commune sous la ligne électrique 225 KV DANTOU TUILIERE. Début des travaux : 2^{ème} semestre 2021.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE Réseau de Transport d'Electricité à l'entreprise JAMVERT.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, merci de contacter :

RTE – Réseau de Transport d'Electricité – M. AMIOT Thierry
Groupe Maintenance Réseau Gascogne
12 Rue Aristide Berges – 33270 FLOIRAC
Tel : 06.29.90.35.58

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS



Le brûlage des déchets verts est autorisé sur déclaration en mairie du 1^{er} octobre 2021 jusqu'au 28 février 2022.

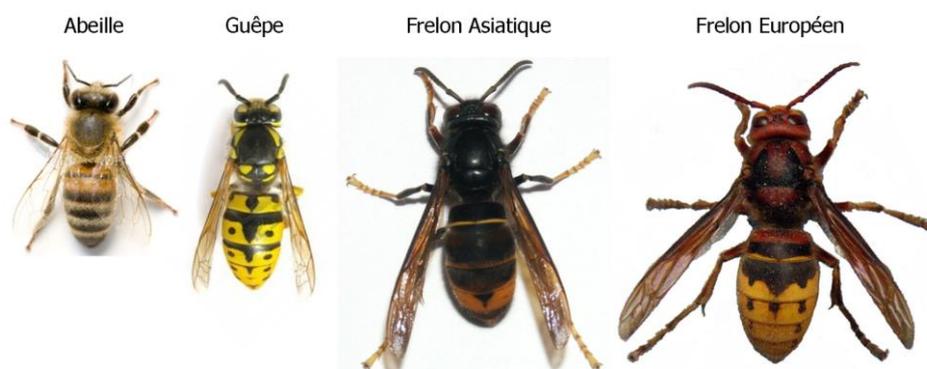
Vous devez déposer cette déclaration au moins 3 jours avant le début du brûlage.

Le dépôt de déchets verts en déchèterie durant cette période reste possible !

Tout brûlage d'autres types de déchets à l'air libre est formellement interdit toute l'année.

Réf. : arrêté préfectoral n° 24-2017-04-05-001

FRELONS ASIATIQUES



La mairie prend en charge la destruction des nids uniquement de frelons asiatiques en s'appuyant sur l'intervention d'un professionnel.

Si un nid est installé sur votre propriété ou si vous apercevez un nid sur la commune, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie et nous le signaler.

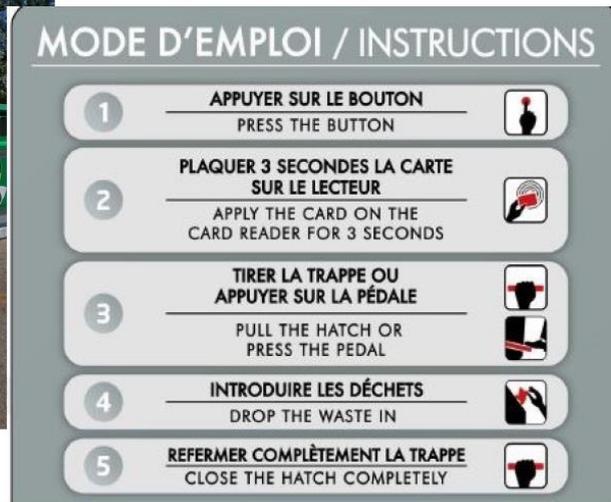
Tuberculose bovine



La tuberculose bovine est une zoonose (maladie infectieuse transmissible à l'homme) affectant principalement les ruminants domestiques. Les blaireaux sont également susceptibles d'être porteurs de la maladie.

Un dispositif national de surveillance existe : le réseau SYLVATUB. La collecte des blaireaux trouvés morts permet d'effectuer des analyses pour le dépistage de la tuberculose bovine.

Si vous trouvez un blaireau mort en bord de route : contactez la mairie, qui prendra attache avec la DDETSPP de la Dordogne.



Depuis la semaine du 4 octobre, le badge est nécessaire pour ouvrir les trappes des bornes NOIRES (déchets ménagers). Les autres bornes restent en accès libre. Les ouvertures des bornes noires seront décomptées afin d'établir une première facture pédagogique. Elle ne sera pas à payer et vous familiarisera avec le nouveau système. A compter du 1^{er} janvier 2023, la facturation sera active (et la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères supprimée de la taxe foncière).

ORANGE : signaler les dommages

Connaissez-vous « Dommages Réseaux » ? Ce site Internet permet aux habitants de signaler rapidement les dommages sur le réseau Orange : poteaux cassés, détériorés, penchés, câbles décrochés, arrachés, armoires ouvertes, etc.).

Il vous suffit de suivre ce lien : <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home> , ou de chercher « dommage réseau » dans votre moteur de recherche.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, tablette ou smartphone, vous pouvez aussi contacter la mairie.





OCTOBRE ROSE

Le mois de mobilisation contre le cancer du sein

Le cancer du sein : quels examens et à quel âge ?

- ✓ **Dès 25ans**, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé tous les ans dès l'âge de 25ans.
- ✓ **Entre 50 et 74 ans**, sans symptôme ni niveau de risque élevé ou très élevé, un dépistage est recommandé tous les deux ans.
- ✓ **Après 74 ans**, la question du dépistage du cancer du sein doit être examinée au cas par cas avec un médecin.

Le dépistage, comment ça marche ?

Le dépistage du cancer du sein repose sur :

- ✓ Une mammographie,
- ✓ Un examen clinique des seins,
- ✓ Eventuellement, d'autres examens (ex : une échographie, une radiographie complémentaire).

Le dépistage permet de repérer une lésion avant l'apparition de symptômes, et permet notamment de détecter des cancers de petite taille et peu évolués, avant qu'ils ne soient palpables.

Le dépistage augmente les chances de guérison et permet la mise en place de traitements moins lourds et moins agressifs (avec moins de séquelles).

Quels sont les facteurs qui augmentent le risque ?

L'âge : en effet, près de 80% des cancers du sein se développent après 50 ans.

Nos modes de vie : le tabac, l'alcool, le manque d'activité physique, une alimentation peu équilibrée, augmente le risque de cancer, dont celui du sein...

Les antécédents : il existe ensuite d'autres facteurs liés à certains antécédents médicaux (précédents cancers, affection du sein), personnels (exposition aux radiations médicales avant 30ans, et familiaux (cancers).



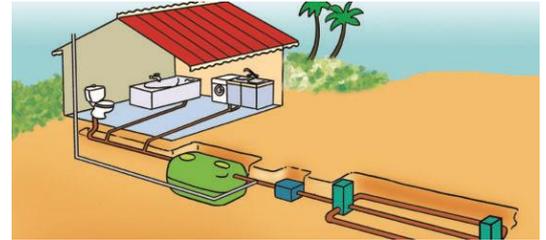
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SPANC

Au 1^{er} Janvier 2021, le règlement de service du SPANC ainsi que la tarification des contrôles, évoluent.

La nouvelle tarification sera la suivante :

- Contrôle de bon fonctionnement (vente et/ou périodique) : 130€
- Contrôle de conception et d'implantation : 80€
- Contrôle de bonne exécution des travaux : 100€
- Pour le périodique, l'échelonnement sur la facture d'eau potable est toujours en vigueur et se traduira par un prélèvement de 16.25€/an pendant 8 ans.



Le règlement de service sera en accès libre sur le site internet de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord www.ccpsp24.fr onglet Aménagement de l'espace et environnement -> Assainissement.

Le technicien du SPANC, Manuel MAIGNIEZ reste à votre service pour tout renseignement par téléphone au 07.87.11.97.49 ou par mail à l'adresse suivante ccpsp24.spanc@orange.fr

SMD3 (Ordures ménagères)

Horaires des déchèteries du Bergeracois

	Bergerac		Saint Pierre d'Eyraud		Issigeac		Sigoulès	
	Rue Denis Papin Tél. : 05.53.57.70.66		Route de Coutou Tél. : 05.53.74.80.91		Route de Villeréal Tél. : 05.53.73.34.46		Route de Bergerac Tél. : 05.53.23.32.28	
Lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 18h	9h - 12h	13h30 - 17h		13h30 - 17h	9h - 12h	13h30 - 17h
Mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 18h		13h30 - 17h				
Mercredi	8h30 - 12h30	13h30 - 18h	9h - 12h	13h30 - 17h		13h30 - 17h	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	8h30 - 12h30	13h30 - 18h		13h30 - 17h				13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 18h	9h - 12h	13h30 - 17h		13h30 - 17h		
Samedi	8h30 - 12h30	13h30 - 18h	9h - 12h	13h30 - 17h	9h - 12h	13h30 - 17h	9h - 12h	13h30 - 17h
Dimanche								

Votre carte déchèterie est désormais la même que celle que vous utiliserez pour les BAV (bornes d'apport volontaire). Les anciennes cartes ne sont plus acceptées.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Le registre de concertation est consultable en Mairie, aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Il est également consultable à la Communauté de Communes Portes Sud Périgord, ainsi que son site internet www.ccpsp24.fr

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Portes Sud Périgord

Pour construire et aménager durablement le territoire. Une ambition portée par les élus communautaires.

La communauté de communes, avec l'agglomération du Bergeracois, et la CdC Bastides Dordogne Périgord, appartient au territoire du Bergeracois (113 communes et 91 000 habitants), qui a approuvé son SCoT le 30 Septembre 2020.

Le PLUi doit être établi en **compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Bergeracois.**

➤ A quoi sert le PLUi ?

Le PLUi c'est :

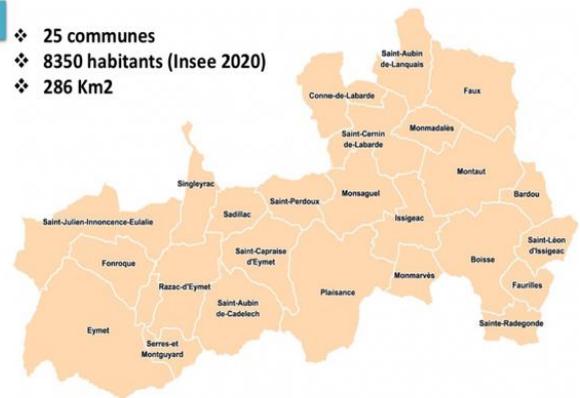
- Une **vision prospective à 10 ans**, à l'échelle du territoire, où s'organise l'essentiel des activités quotidiennes.
- Un **projet de territoire partagé**, qui concilie les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.
- **Des règles d'urbanisme** communes et cohérentes, harmonisées sur les 25 communes du territoire.

Le PLUi sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol.

Le territoire au 1^{er} janvier 2020



- ❖ 25 communes
- ❖ 8350 habitants (Insee 2020)
- ❖ 286 Km²



➤ Le contenu du PLUi et les différentes étapes

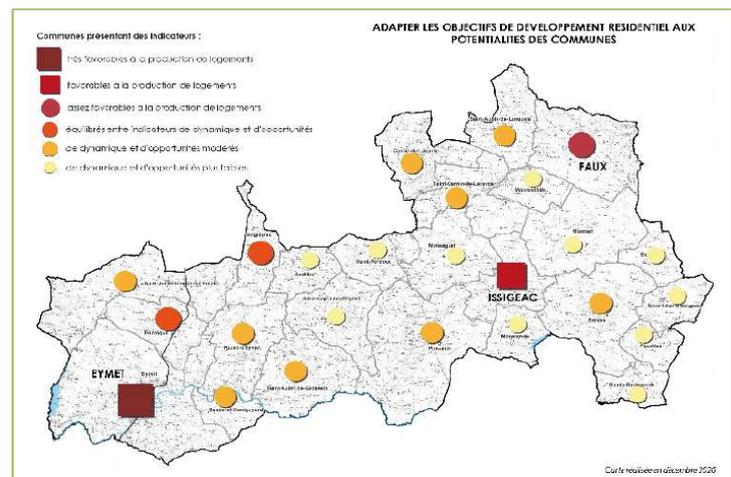
Le PLUi comporte plusieurs grands volets :

- Le **diagnostic territorial a été élaboré** au cours de l'année 2019 et présenté à la population en novembre 2019.
- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** vient d'être finalisé.



Les orientations du PADD sont développées autour de 5 axes :

- **Axe 1 : La préservation des espaces naturels sensibles et des ressources**
- **Axe 2 : La protection des paysages**
- **Axe 3 : Un développement urbain respectueux du cadre de vie**
- **Axe 4 : Le maintien de l'attractivité résidentielle du territoire**
- **Axe 5 : Une diversité des composantes de l'économie locale pour une plus grande autonomie du territoire**
- **Axe 6 : Une politique des transports durables**



➔ Le calendrier et la concertation

Le déroulement de la procédure a pris du retard compte tenu des difficultés sanitaires et le calendrier devrait conduire au projet de PLUi en fin d'année et à une enquête publique début 2022. Pour que chacun puisse s'informer et s'exprimer, la communauté de communes a prévu plusieurs espaces d'information et d'échanges à la disposition de tous les citoyens.



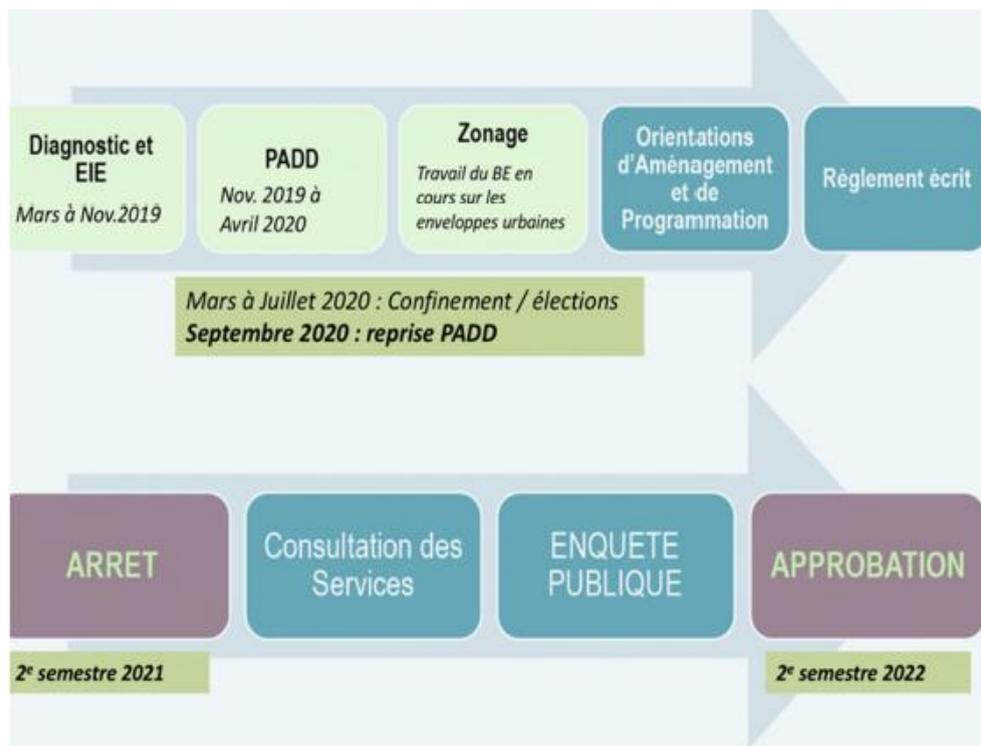
Un dossier et un registre de la concertation dans chaque mairie ainsi qu'aux sièges de la communauté de commune à Eymet et Issigeac. Chacun peut porter ses remarques, observations et demandes.



Le site internet de la communauté de communes (www.ccpsp24.fr). Les pièces du dossier y seront portées au fur et à mesure des travaux. Chacun pourra également faire part de ses observations.



Des réunions publiques d'information et d'échanges. Les 4 premières réunions publiques ont eu lieu au mois de novembre 2019 dans les 4 grands secteurs du territoire (dates et lieux de ces réunions communiqués par voie d'affichage, dans la presse et sur le site internet).



Vous pouvez trouver sur le site de la communauté de communes les orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** mises en débat : www.ccpsp24.fr

PERMANENCES DES ORGANISMES

ASSISTANTE SOCIALE - Mme Stéphanie DARCQ (de la Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention) tient une permanence.

Siège : CMS de SIGOULES - 05.53.02.06.13

Présences :

- Maison de services d'Issigeac le mardi de 9h30 à 12h00.
- Mairie de FAUX le jeudi de 9h30 à 11h45.

Sans rdv, en raison de la crise sanitaire, il est conseillé de contacter le CMS au préalable.

M.S.A.

sur rendez-vous par téléphone au 08.11.65.65.66
31, place Gambetta BERGERAC
Assistante sociale MSA : Sandrine MARCET

C.I.A.S d'EYMET-ISSIGEAC

(Aides ménagères, action sociale, portage de repas, PIJ...) 05.53.22.57.94

Une seule adresse : 23 Avenue de la Bastide 24500 EYMET.

- Permanence avec Nathalie Phellipeau dans les locaux de la Communauté de Communes d'Issigeac, 7 Chemin des écoliers, le lundi de 8h30 à 12h00.

S.S.I.A.D – A.M.A.D. Sud-Bergeracois (Maintien à domicile, soins à domicile...)

Une seule adresse : 26 Route de Lescoussou 24500 EYMET

Permanence à EYMET : du lundi au vendredi de 8h à 18h, samedi matin de 8h à 12h. ISSIGEAC : vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous.

05.53.74.26.25

CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h00
2, Boulevard du 8 Mai à BERGERAC.
De 8h00 à 18h00 - 05.53.35.60.00. / 3646

ANAH : Conseil Départemental de la Dordogne-Service de l'habitat :

Tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Anah.cd24@dordogne.fr - 05.53.45.45.80

CARSAT

Sur RDV de 8h à 12h et de 13h à 17h

Sans RDV de 8h à 12h (*informations générales, remise de pièces, signaler un changement d'adresse ou de coordonnées bancaires*)

2 Boulevard du 8 mai 1945 à BERGERAC

3960 ou 09.71.10.39.60

N° unique pour l'Aquitaine : 05.47.56.92.19

Le CICAS

(Retraite complémentaire des salariés)

sur rendez-vous, tous les lundis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, Centre Jules Ferry, Salle 1 – Place Jules Ferry à BERGERAC.

☎ 0 820 200 189 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

C.E.D.I.F.F.

(Centre d'Ecoute de Documentation et d'Information des Femmes et de la Famille)

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h – 21 Boulevard Jean Moulin à BERGERAC.

☎ 05.53.63.32.30.

CONCILIEUR de JUSTICE

Permanences de J.-M. TRICHET à la mairie d'Issigeac de 10h à 12h :

- Jeudi 18 novembre 2021



LA MAISON de la JUSTICE et du DROIT

Information juridique gratuite auprès de professionnels du droit ou associations, Aide au logement, information des femmes et de la famille, fédération des consommateurs, protection judiciaire de la jeunesse, aide aux victimes, conciliateur, médiation familiale.

Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h et de 13h30 h à 16h30, - 16 rue du petit Sol à BERGERAC.
05.53.73.24.77

Liste des commerçants, artisans et professions libérales

ARTISANS

BONETTI Romain (Maçonnerie) – 142 Rue Paul Abadie – 06.74.90.13.27

CHATELET Nicolas (NC Multi-services) – 538 Route de Beaumont – 06.46.16.33.79 – nchatelet@me.com

DUBUC Bernard (Nettoyage des systèmes d'extraction des cuisines professionnelles, expertises insectes et amiante) – 05.53.24.54.71

GORSE Roland (Fermetures alu, PVC, stores, serrurerie) - 227 Route des Galis – 06.45.65.57.56 – rg24@live.fr

LARDEYROL Jean-Jacques (Maçonnerie, Couverture) – 134 Route de La Robertie – 05.53.24.32.58

LEYMA Jérémy (Maçonnerie, gros œuvre) - 167 rue Paul Abadie – 06 26 48 73 56

MAILLET Amélie (Couture) – 141 Route de Verdon – 06.74.01.90.92 – ameliemaillet.couture@gmail.com

MALONE Clark (Plombier, chauffagiste) – La Micalie – 06 88 89 30 61

MARSAL Éric (Peinture, Vitrierie) – 1577 Route de Lajasse – 05.53.63.21.10

MATHIEU Gérard (Travaux Agricoles, Transport) – 587 Route des Galis – 05.53.24.32.44

MAZEAU Franck (Parcs et Jardins) – 135 Route Les Grèzes- 06.22.14.32.34

ROQUET Daniel (Architecte) - 253 Route de Beaumont – 05.53.23.60.32

SAINT AMAND Yves (Rénovation et création de Salle de bains – Carrelage –Plomberie-Sanitaire-Chauffage) - 120 Route de Beaumont - 05.53.57.06.01 – 06.84.98.47.37

SOUKUP Frédéric (Peinture, décoration) – 449 Route de Bergerac – 05.53.22.04.53 ou 06.79.23.83.46

VERGNOLLE David (Mécanique Automobile et Motoculture) – 17 Rue Albert Guillaume – 05.53.24.32.45

COMMERÇANTS

(AGUESSE) S.A.R.L BABETTE et PHILIPPE (Centre Equestre, Poney-Club, Camping) - 642 Route de Lanquais – 05.53.24.32.57

BOILLIN Gérard et Françoise (Chambres d'Hôtes, Meublé) – 242 Chemin de la Genèvre – 05.53.24.30.21

BRETOU Daniel (Gîte rural) - 17 Chemin Buffellard - 05.53.61.24.45

CISEAUX DE FAUX – Caroline LAFON (salon de coiffure) – 56 Rue Paul Abadie – 05.53.27.24.54

DE BOUTRAY François et Josefa - Château Le Tour - 146 Route de Labarde - 05.53.57.76.82 www.chateaufortour.fr

DURAND Gilles (Meublé de Tourisme) - 1114 Route de Labarde - 01.47.47.09.17 ou 06.03.01.02.03
gilles.durand.aumont@gmail.com www.gitedelabarde.com

GEOFFRE Distribution Ets (Vente pièces détachées automobile et agricole, équipements divers) - 47 Chemin de La Cabane – 05.53.61.84.01 et 06.07.45.31.64

KALT Thérèse (Meublé de Tourisme) – Les Grèzes – 07.77.32.21.96

KIRTZ Stéphane Le Hom'Burger (commerce ambulancier – restauration rapide) – 392 Route de Bergerac - 07.70.70.37.15

LABONNE VERGNAS Marie-Hélène (Productrice de volailles et bovins, vente à la Ferme) - 1395 Route de Verdon - 06.77.04.19.91

LAFOSSÉ Alex (Mandataire véhicules) 264 Route Les Grèzes - 06.17.68.52.13

LEBORGNE Anna-Chiara (Meublé de Tourisme) « Les Bénéchies » - 06.87.85.51.97

MALLET Hervé (Boulangerie, Pâtisserie) - 2 Rue des Fargues – 05.53.24.96.11

MERLE Alain (Vente de Crêpes, gaufres, chiros) – 382 Route d'Issigeac - 05.53.73.29.90 ou 06.10.92.80.11

TAYLOR Edward et Ineke (Gîtes de la Bergerie) - Château Le Tour - 144 Route de Labarde – 06.86.92.09.60

VERGNOLLE David (Vente de véhicules, Motoculteurs) – 17 Rue Albert Guillaume – 05.53.24.32.45

VIVAL - Alimentation – Bar-Tabac – Presse régionale - Christophe MARGUIER – 159 Rue Albert Guillaume - 05.24.10.69.71

ASSISTANTES MATERNELLES

MAHIEU Brigitte – 52 Rue Neuve – 06.24.40.10.55 – 05.47.77.26.70

SENCHEM Megane – 886 Route de Beaumont – 06.37.44.90.61

PROFESSIONS LIBÉRALES AU POLE BIEN ETRE - 11 Impasse du Moulin – Permanence tous les matins hors dimanche

Cabinet infirmier de FAUX exclusivement sur RDV - Françoise CHARRIER – Delphine POLET – Gwenaëlle ARNAL – Morgane FILIPOZZI – Julie DOITTEAU-POZZER – 06.88.20.28.57

AUTRES

NATUROPATHE, ENERGETICIENNE : Amélie RUSCON - 06.76.04.60.74

COACH DE VIE - AIDE MEDICO PSYCHO - Guylaine DARIN - 06.81.41.60.62

Memento des numéros utiles



GENDARMERIE D'ISSIGEAC Permanence : Lundi après-midi, Mercredi après-midi, Dimanche matin.	05.53.73.52.80
MAIRIE de FAUX faux24.mairie@wanadoo.fr Télécopie (fax)	05.53.24.32.40 09.77.44.58.96 09.70.62.53.28
AGENCE POSTALE DE FAUX	05.53.24.32.40
BIBLIOTHÈQUE DE FAUX bibliothequefaux24@gmail.com	05.53.22.91.55
LA POSTE à ISSIGEAC (Guichet) (Distribution)	3631 05.53.22.70.29
COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES SUD PERIGORD Accueil ÉCOLE d'ISSIGEAC ÉCOLE de FAUX SPANC (Assainissement Non Collectif)	05.53.22.57.94 05.53.58.70.71 05.53.24.32.17 07.87.11.97.49
AMAD Sud-Bergeracois - SSIAD (Association Maintien A Domicile) – EYMET – amad.sb@orange.fr	05.53.74.26.25
CIAS (centre intercommunal d'action sociale) – EYMET (standard, demander le CIAS)	05.53.22.57.94
OFFICE du TOURISME -d'ISSIGEAC -d'EYMET	05.53.58.79.62 05.53.23.74.95
DECHETERIE d'ISSIGEAC	05.53.73.34.46
AMBULANCES d'ISSIGEAC	05.53.58.73.83
TAXIS RAYMOND – Issigeac et Faux	05.53.61.76.74 06.74.84.39.39
HÔPITAL - BERGERAC	05.53.63.88.88
PHARMACIE ISSIGEAC PHARMACIE DE GARDE (RÉSOGARDES)	05.53.58.60.64 3237 ou 3237.fr

CABINET MÉDICO – DENTAIRE (ISSIGEAC)	05.53.58.71.33
Dr FAUCONNOT (BOUNIAGUES)	05.53.58.36.23
INFIRMIERES à FAUX Mmes Françoise CHARRIER, Delphine POLET, Gwenaëlle ARNAL, Morgane FILIPOZZI et Julie DOITTEAU-POZZER	06.88.20.28.57
INFIRMIER(ES) - Christine AGBODJAN (ISSIGEAC) - Thierry MA TRI (BOUNIAGUES) - Béatrice LACOSTE-LAFOSSE et Lynda BLOT (BOUNIAGUES)	05.53.74.85.58 06.84.36.12.83 06.76.82.89.76 06.71.24.00.88
KINESITHEAPEUTES S. GLORIEUX et Ch. LE MORVAN (ISSIGEAC) Andrei et Cristina COZMA (BOUNIAGUES)	05.53.24.12.37 06.19.50.55.10 05.24.10.56.20
OSTÉOPATHES M. CHAPUIS (ISSIGEAC) Melle CHATEAURAYNAUD (ISSIGEAC)	06.72.65.41.21 06.62.95.65.26
PEDICURE PODOLOGUE Mme Camille ROUBY et M. Nabil El Wahidi (ISSIGEAC)	06.61.69.36.06
LUXOPUNCTURE M. ADELAÏDE (BOUNIAGUES)	05.53.88.85.83
PSYCHOPRATICIENNE TOURRES P. (BOISSE)	06.88.55.78.93
S-PREFECTURE BERGERAC	05.47.24.16.16
CENTRE IMPÔTS BERGERAC	05.53.63.67.20
E.D.F Dépannage	09.72.67.50.24
SAUR Accueil client et branchements	05.81.31.85.03
SAUR dépannage 7j/7j	05.81.91.35.05
SECOURS CATHOLIQUE	05.53.57.73.72
SMD3 (collecte des ordures ménagères)	09.71.00.84.24
DAC CROIX ROUGE - BERGERAC	05.53.61.08.46
AEROPORT Bergerac Dordogne Périgord www.bergerac.aeroport.fr	05.53.22.25.25
Paroisse St-Martin des Vignes (Abbé Fabre) https://eymet-paroisse.jimdo.com	05.53.23.82.10

Messes - le dimanche matin 9h30 à ISSIGEAC et 11h15 à EYMET.

Messe TOUSSAINT Lundi 1^{er} Novembre à 11h00 À FAUX

